

Ville de Joinville-le-Pont
94390 Joinville-le-Pont

Diagnostic phytosanitaire

Un platane – quai du Barrage _ juillet 2023



Denis MIRALLIE / Conseils Arboriculture Ornementale Paysage / + 33 688 205 553 / denis.mirallie@orange.fr

Préambule

Cette étude a été commandée par la commune de Joinville-le-Pont en juin 2023. Elle vise à poser un diagnostic phytosanitaire sur un platane situé sur la quai du Barrage. Cet arbre présente une cavité importante qui par ses dimensions et l'incertitude sur son évolution a motivé cette étude.

Les études de terrain ont été réalisées en mai et juillet 2023 par temps clair ou nébuleux.

Conditions de validité de l'expertise

Cette expertise a une durée de validité de un an sous réserve de l'absence de modifications des conditions du milieu environnant l'arbre (travaux de terrassement, tranchées, passage d'engins lourds, etc.) ou d'interventions sur le houppier ne respectant pas les règles de l'art en matière de conduite des arbres (taille de branches de diamètre supérieure à 8 cm par exemple).

L'apparition d'événements climatiques inhabituels (coups de vent > à 60 km/h ou alerte météo justifiant la fermeture du parc au public, sécheresse, etc.) est également susceptible d'affecter les conclusions d'une étude phytosanitaire et de tenue mécanique et justifie une actualisation de celle-ci.

SOMMAIRE

1	Note méthodologique	4
2	Résultats	5
2.1	Contexte de plantation	5
2.2	Etat sanitaire	6
2.3	Espérance de maintien	7
2.4	Préconisation de gestion	7
3	Conclusion	8

1 Note méthodologique

Les arbres ont été observés individuellement afin de déterminer :

- **des mesures dendrologiques** : circonférence du tronc à 1,00 m., hauteur estimée de l'arbre.
- **l'état phytosanitaire**. Il traduit la vigueur de l'arbre et la présence de pathogènes. Les signes de dépérissement sont notés et quantifiés.
- **la tenue mécanique**

Chaque arbre est examiné visuellement selon la méthode V.T.A. (Visual Tree Assessment) développée par C. MATTHECK ; cette méthode repose sur l'hypothèse que tout défaut interne se traduit à l'extérieur par un symptôme visible détectable.

Les défauts éventuels susceptibles d'affecter la solidité de l'arbre sont :

⇒ définis : cavité, blessure, fissure, chancre, fourche à écorce incluse, chicot, bois mort, etc.

⇒ localisés : racine, tronc, charpentièrre, branche

⇒ quantifiés.

L'évolution du défaut est précisée.

- **Repérage des arbres**

Arbre unique.

- **Les moyens mis en œuvre**

Observation visuelle, si besoin à l'aide de jumelles, des parties aériennes : collet, tronc, houppier.

Sondage de chaque sujet au marteau afin de déceler d'éventuelles cavités internes.

Sondage de la base de chaque sujet à la canne pédologique afin de déceler d'éventuelles cavités ou altérations du collet ou du départ du système racinaire.

Pour les arbres présentant une suspicion de défaut interne ou une cavité apparente, sondage à l'aide d'un Résistograph® F400. Cet outil enregistre sur papier la résistance rencontrée par une fine mèche qui pénètre le bois jusqu'à une profondeur de 30 cm. Cette mesure permet de quantifier le bois sain résiduel et d'estimer le risque de rupture de l'organe étudié. Les décisions de gestion sont prises en se référant aux seuils de risques de rupture définis par Mattheck, Wagener et Smiley mais corrigés en fonction de la hauteur du sujet, de l'essence et de l'évolution probable du défaut observé.

Les sondages ont été effectués à partir du sol.

- **Synthèse des observations / conseils de gestion**

Chaque arbre se voit attribuer une recommandation de gestion. L'échéance est précisée lorsque l'intervention relève de l'urgence.

Une espérance de maintien de l'arbre est donnée : 0, 5, 10 ans ou ND (non déterminée : en l'absence de défaut significatif à ce jour). Cette donnée est indicative et a pour finalité d'aider le gestionnaire du patrimoine à programmer certains renouvellements.

Dans le cas d'une préconisation de **surveillance**, ceci signifie que le défaut observé, parfois quantifié, ne justifie pas à ce jour une intervention (taille ou abattage) mais en raison de son évolution défavorable, il convient d'en apprécier **régulièrement l'intensité. La fréquence de visite tient compte de l'essence** rencontrée. Cet examen doit être réalisé soigneusement en raison de la typologie des lieux étudiés. Le recours à des outils de mesure interne de résistance du bois peut être parfois nécessaire.

2 Résultats

2.1 Contexte de plantation

Platane commun planté en extrémité d'alignement à l'intersection du quai du Barrage et de l'avenue Molette.

Genre espèce : *Platanus X acerifolia*

Circonférence : 358 cm environ

Hauteur : environ 20 m.

Mode de gestion actuel

- Port pseudo- libre.
- Traces de taille de réduction anciennes à environ 8 m et 15 mètres de hauteur environ

Mode de gestion du sol

- Platane proche d'une place de dépôt de verre et de stationnement : ouverture de la fosse enherbée.

Cible

- Proximité de bâtiments
- Voie publique.

Antécédents de gestion

Deux à trois niveaux de taille ancienne sont identifiés :

- Niveau 1 le plus ancien : hauteur environ 6 à 8 m. Taille en tête de chat abandonnée au profit d'un port pseudo-libre. Conservation des suppléants apparus sans sélection.
- Niveau 2 : réduction des suppléants précédents à environ 14 m. de hauteur.
- Niveau 3 le plus récent : réduction sur prolongements des suppléants précédents.

Apparition de suppléants à ce niveau donnant au platane sa morphologie actuelle.

Ces deux niveaux apparaissent clairement sur le cliché joint : en rouge niveau 1 ancien, *ante* 40 ans, en jaune trait plein niveau 2, environ 15 à 20 ans, trait pointillé niveau 3 récent, environ 8 ans, (Cf. figures 2, 3).

Suppression accidentelle ou volontaire d'une branche basse orientée vers la rue : à l'origine de la cavité importante observée aujourd'hui.

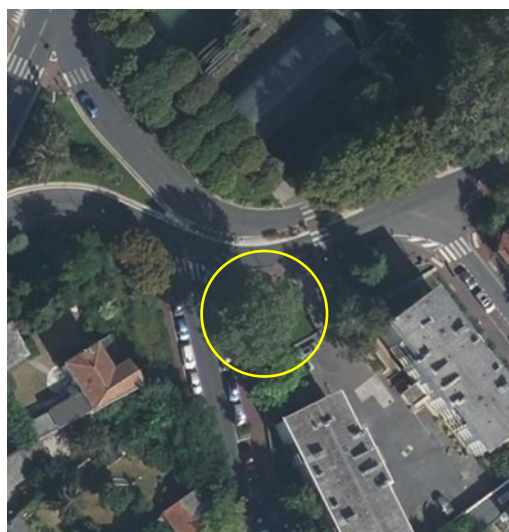


Figure 1 : localisation du platane étudié. Source : geoportail, date cliché : 06 09 2021.

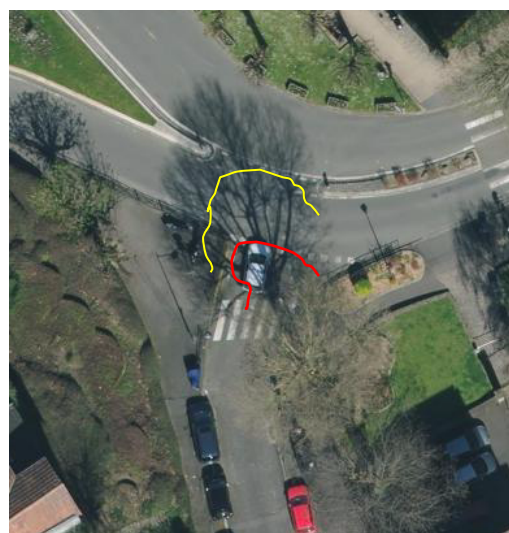


Figure 2 : localisation des niveaux de taille sur ombre portée. Source : geoportail, date cliché : non connue.



Figure 3 : localisation des niveaux de taille identifiés. Cliché auteur, juillet 2023.

2.2 Etat sanitaire

Etat physiologique

Observation en feuilles.

- Présence d'antracnose : champignon foliaire ayant peu d'incidence sur la physiologie de l'arbre adulte. Incidence esthétique prononcée.
- Dépérissement avec présence de bois mort significatif lié à deux champignons identifiés :
 - o sur branches + charpentière *Massaria platani* (= *Splanchnoma platani*)
 - o sur tronc : *Phellinus punctatus*.

Ces deux champignons lignivores sont d'évolution défavorable.

Etat de tenue mécanique

- Houppier : bois mort significatif : branche en surplomb de rue touchée par le champignon *Massaria*. Risque de rupture élevé. Présence probable de ce champignon au-dessus de cet axe : décoloration d'écorce sur 50% de la circonférence du tronc. Évolution défavorable.
- Tronc : cavité ouverte significative associée au champignon *Phellinus p.* Cavité chancreuse s'étendant jusqu'à une hauteur de 4 m environ. Symptômes de décoloration corticale se prolongeant au-delà. Evolution défavorable.

Cinq sondages à l'aide d'un Resistograph F400 ont été réalisés à environ 50 cm du sol de part et d'autre de l'axe de la cavité. Les altérations internes décelées sont inférieures au seuil couramment retenu pour décider d'une opération de taille ou d'abattage. Ceci confirme que la cavité trouve son origine en hauteur probable ancienne branche supprimée, c'est également à ce niveau que la dégradation est la plus prononcée et justifie une mesure de gestion.



Figure 4 : cavité ouverte associée au champignon *Phellinus*. Branche sèche sous l'effet du champignon *Massaria*. Evolution défavorable. Cliché auteur, juillet 2023.

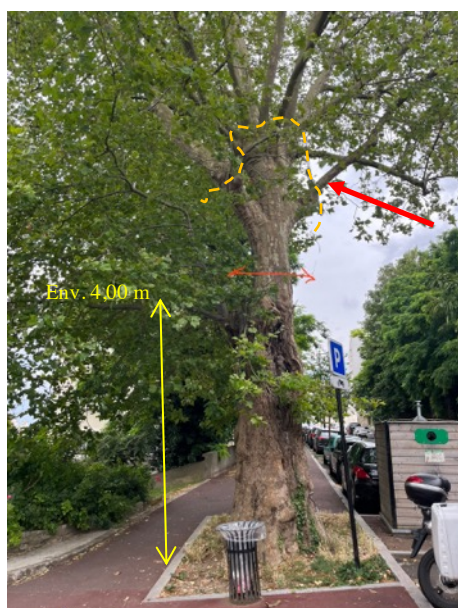


Figure 5 : extension cavité ouverte associée au champignon *Phellinus* (jaune)
Branche sèche sous l'effet du champignon *Massaria* (flèche rouge)
Le plus ancien niveau de taille est très lisible (pointillé).
Cliché auteur, juillet 2023.

Globalement l'arbre étudié présente un état sanitaire et de tenue mécanique très médiocre avec des défauts significatifs d'évolution défavorable présentant un risque de rupture élevé.

2.3 *Espérance de maintien*

- Limitée du fait de la présence de défauts d'évolution défavorable mettant en cause la solidité des organes touchés.

2.4 *Préconisation de gestion*

- MISE EN SECURITE

Deux *scenarii* peuvent être envisagés :

- o *Scenario 1* : abattage de l'arbre. Justifié par l'extension et l'évolution défavorable des défauts rencontrés.
Incidence paysagère forte compte tenu de l'emprise visuel de cet arbre.
- o *Scenario 2* : réduction de l'arbre au-dessus du premier niveau de suppléants, hauteur d'environ 5 à 6 m (Cf. figure 6).
Suppression du bois mort
Conservation des suppléants formant voûte au-dessus du trottoir.
Contrôle de l'évolution de la cavité tous les deux ans.

- o Délai : dès remise du rapport.

Travaux à confier à une entreprise compétente. L'ensemble du matériel utilisé pour cette intervention devra être désinfecté soigneusement compte tenu de la présence du chancre coloré et du risque de diffusion de ce champignon aux autres platanes du quai.



Figure 6 : *scenario 2* : niveau de réduction proposé. Conservation des branches inférieures.
Cliché auteur, juillet 2023.

3 Conclusion

L'étude du platane situé à l'angle du quai du Barrage et de l'avenue Molette révèle une altération significative du tronc justifiant une intervention court terme.

Deux *scenarii* sont proposés, le premier prévoyant l'abattage du platane, le second une taille de réduction significative au-dessous des premiers rangs de charpentières, ce *scenario* implique un contrôle régulier de l'évolution de la cavité chancreuse justifiant cette taille de réduction.

Quelque soit le *scenario* retenu, l'intervention doit être menée dès réception de ce rapport.

Clos à Boulogne le 9 juillet 2023

Denis Mirallié